

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - http://cnum.cnam.fr](#))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

NOTICE DE LA REVUE	
Auteur(s) ou collectivité(s)	Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers
Auteur(s)	Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers (France)
Titre	Revue de la Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers
Adresse	Paris : [Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers], 1929-19??
Nombre de volumes	15
Cote	CNAM-BIB 8 Ky 103-C
Sujet(s)	Conservatoire national des arts et métiers (France) -- Périodiques Génie industriel -- 20e siècle -- Périodiques
Permalien	http://cnum.cnam.fr/redir?8KY103-C
LISTE DES VOLUMES	
	20e Année. N°1. Février 1929
	20e Année. N°2. Juillet 1929
	20e Année. N°3. Octobre 1929
	20e Année. N°4. Décembre 1929
	21e Année. N°1. Avril 1930
	21e Année. N°2. Juillet 1930
	21e Année. N°3. Oct.-Nov. 1930
	21e Année. N°4. Déc. 1930-Jan. 1931
	22e Année. N°6. Mai 1931
	22e Année. N°6 bis. Novembre 1931
	23e Année. N°7. Mars 1932
	23e Année. N°8. Octobre 1932
	24e Année. N°9. Avril 1933
	24e Année. N°10. Juillet 1933
	27e Année. N°11. Juillet 1935

NOTICE DU VOLUME	
Auteur(s) volume	Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers (France)
Titre	Revue de la Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers
Volume	20e Année. N°1. Février 1929
Adresse	Paris : [Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers], 1929
Collation	1 vol. (16 p.) : ill. ; 22 cm
Nombre de vues	24
Cote	CNAM-BIB 8 Ky 103-C (1)
Sujet(s)	Conservatoire national des arts et métiers (France) -- Périodiques Génie industriel -- 20e siècle -- Périodiques

Thématique(s)	Histoire du Cnam
Typologie	Revue
Langue	Français
Date de mise en ligne	22/02/2022
Date de génération du PDF	23/09/2022
Permalien	http://cnum.cnam.fr/redir?8KY103-C.1

Note de présentation des revues des associations des élèves du Cnam

Le 7 mai 1908, les statuts de la Société des élèves et anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers sont votés. Cette société a pour objectif d'être, d'une part, un intermédiaire entre les auditeurs et les professionnels et d'autre part, d'aider les auditeurs à combler leurs lacunes, en donnant par exemple des cours préparatoires ou en proposant un [Bulletin de la Société des élèves et anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers](#). Celui-ci est rédigé par des professeurs du Cnam et des professionnels et propose de nombreux articles couvrant un large spectre des recherches scientifiques et techniques de l'époque.

En 1924, la Société des ingénieurs, élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers voit également le jour au sein du Cnam. Celle-ci s'intéresse avant tout à faire connaître les élèves diplômés et a à cœur leurs intérêts professionnels. Elle propose sa propre publication, le [Bulletin trimestriel de la Société des ingénieurs, élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers](#) où la vie de l'association et certaines activités Cnam sont présentées ainsi que quelques travaux.

En 1928, ces deux Sociétés, ayant des objectifs semblables, décident de conjuguer leurs efforts en s'unissant pour former la nouvelle Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers. L'année suivante leurs deux publications respectives vont elles aussi fusionner et ainsi donner naissance à la [Revue de la Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers](#). Avant tout tournée vers la vie de la société la première année, elle s'étoffe dès 1930 pour mettre en avant des avancées scientifiques et techniques et les équipes de recherches du Cnam. Paraît également dans ces années-là le [Bulletin mensuel de la Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers](#), publication de quelques pages informant les auditeurs sur la vie de la Société.

L'union de ces deux sociétés ne semble pas satisfaire tout le monde puisque dès 1930 l'Union des ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers voit le jour. En 1942, l'Association des élèves et anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers (créée en 1908) reprend du service en s'émancipant de la Société créée en 1928.

Après une longue période sans parution le [Bulletin de l'Union des ingénieurs et de l'Association des anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers](#) voit le jour, né de la collaboration de l'Union des ingénieurs et de l'Association des élèves et anciens élèves. Organe de liaison entre les deux Sociétés, le Cnam et les auditeurs, il informe ces derniers des manifestations et cours proposés, mais est aussi un instrument pour faire connaître les travaux des ingénieurs et anciens élèves à la communauté scientifique.

Julie Sautel
Direction des bibliothèques et de la documentation, Cnam

BULLETIN TRIMESTRIEL
DE LA
SOCIÉTÉ des ANCIENS ÉLÈVES
ET
INGÉNIEURS

DU

CONSERVATOIRE NATIONAL des ARTS & MÉTIERS

Suite du B. de la Société des Ingénieurs
SIÈGE SOCIAL

au CONSERVATOIRE : 292, Rue Saint-Martin, PARIS (3^e)

Sommaire

La Société des Anciens Elèves et Ingénieurs du Conservatoire ; sa création (*Comptes-rendus des Assemblées générales constitutives*) ; son fonctionnement (*Comptes-rendus des Réunions du Comité*). — *Permanence*. — *Banquet annuel*. — *Dîner mensuel*. — *Service des Offres et Demandes d'Emplois*. — *Visites d'Usines et Excursions*. — *Conférences*.

Nouvelles du Conservatoire : *Nécrologie*. — *Conférences publiques du Dimanche*. — *Conférences de Législation fiscale*.

Bulletin Technique : *Ouverture d'un Laboratoire et d'un Magasin industriel de la Société du Gaz de Paris*. — *Microprojecteur universel*.

Laboratoire d'Analyses Industrielles

André MARINOT

CHIMISTE

SPÉCIALISTE DE LA MÉTALLURGIE DU FER

17, Rue Petit - SAINT-DENIS (Seine)

Téléphone : SAINT-DENIS 7-71

Essais physiques et chimiques — Minerais — Ferros-alliages
Aciers — Fontes — Combustibles solides et liquides
Huiles de graissage — Matières réfractaires, Ciments, etc...

*Résultat remis dans les 48 heures après réception de l'échantillon
-et même dans certains cas urgents par téléph. bien avant ce délai-*

Confiez vos travaux d'électricité

INSTALLATIONS GÉNÉRALES

FORCE — LUMIÈRE — TÉLÉPHONIE

ÉTABLISSEMENTS G. ROCQUES

ANDRÉ CAZENAVE SUCC^{RE}

Ingénieur Électricien
Membre de la Société des Ing. C. A. M.

46, Rue Labruyère (9^e)

Téléphone : TRUDAINE 16-22

qui vous assure une installation parfaite aux
meilleurs prix.

Spécialiste pour les Travaux de haute tension

- Conditions spéciales aux industriels -

MANUEL-GUIDE GRATIS

INVENTIONS

OBTENTION de BREVETS POUR TOUS PAYS
Dépôt de Marques de Fabrique
H. BOETTCHER fils, Ingénieur-Conseil, 21, Rue Cambon, Paris

MATÉRIEL ROULANT
et Fournitures générales pour l'Aviation et l'Aérostation

ÉTABLISSEMENTS CLAUDE & HATTON

Membres de la Société des Ingénieurs C. A. M.

81, Rue Desnouettes -:- PARIS (15^e)

Tél. : Ségur 44-44, Vaugirard 13-03

E^{TS} H. DUPLOUICH

Fondés en 1848

5, Rue du Pont de Lodi - PARIS

OPTIQUE GÉNÉRALE

PHOTOGRAPHIE

CINÉMATOGRAPHIE

MICROSCOPIE

OPHTALMOLOGIE

JUMELLES PRISMATIQUES etc.

Envoi sur demande du Catalogue Général

UNION THERMIQUE

ÉPURATION
FILTRATION
DÉGAZAGE

DES EAUX

ASPIRATION
SOUFFLAGE

DES SUIES

19, Boul. Malesherbes - PARIS - ÉLYSÉES { 23-58
54-69

Construction, Montage et Entretien de
CHEMINÉES EN TOLE

TUYAUTERIES eau, gaz et vapeur

62, Rue de la République - MONTREUIL-sur-SEINE DIDEROT 55-76

FABRIQUE DE MEUBLES

L. EBERSOLD (Turgot 1902)

CHARRIÉ (Lille 1904-07)

53, rue de la roquette à paris - tél. roquette 43-71
près la bastille — ouvert le samedi — r.c. seine 366.590

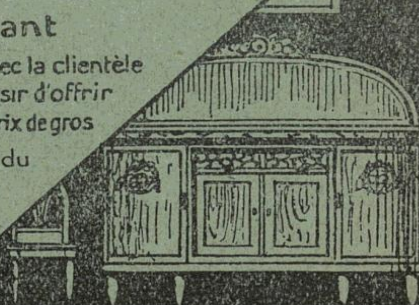
MEUBLES D'ART DE TOUS STYLES

CHAMBRE SALLE A MANGER
BUREAU ——— SALON

Avis important

La maison ne traitant qu'avec la clientèle
marchande se fait un plaisir d'offrir
exceptionnellement ses prix de gros

aux Sociétaires du
C.A.M.



BULLETIN TRIMESTRIEL
DE LA
SOCIÉTÉ des ANCIENS ÉLÈVES et INGÉNIEURS
du Conservatoire National des Arts et Métiers
292, Rue Saint-Martin, 292

Mes Chers Camarades,

Nous sommes heureux de pouvoir vous adresser, au seuil de ce premier Bulletin de la Société Nouvelle des Anciens Elèves et Ingénieurs du Conservatoire National des Arts et Métiers, une très cordiale bienvenue.

Deux Associations, animées d'un même idéal, s'efforçaient, vous vous le rappelez, de grouper amicalement les élèves des cours de cet établissement.

Ces deux Associations, tout en poursuivant d'identiques desseins, contrariaient leurs efforts au lieu de les conjurer. N'était-il pas souhaitable qu'elles s'unissent pour leur prospérité commune ?

Elles ont compris l'intérêt de cette fusion et c'est ainsi qu'elles ne feront plus qu'une désormais, avec l'espoir de trouver rassemblés au sein de la nouvelle Association les milliers d'auditeurs qui, chaque jour et chaque soir, viennent satisfaire leur désir de savoir et compléter leurs connaissances techniques auprès de Maîtres éminents, avides eux-mêmes d'instruire, et dont notre pays peut s'enorgueillir à juste titre.

Sans doute cette première année d'organisation ne saurait être très féconde en résultats.

Il faut adopter une méthode rationnelle et fructueuse de travail.

C'est pourquoi la tâche a été répartie entre plusieurs Commissions qui, selon leurs attributions, et sous votre propre impulsion, s'ingénieront à vous procurer l'utile et l'agréable.

Un Bulletin, que nous voudrions d'une périodicité régulière, si nos ressources le permettent, et elles devront le permettre, vous tiendra succinctement au courant des travaux de votre Conseil d'administration, dont vous pourrez ainsi contrôler l'activité, et suscitera votre attention par les publications d'ordre technique et les divers renseignements concernant le C. A. N. M. que nous y insérerons.

Enfin, notre esprit d'entraide s'attestera par la recherche d'emplois répondant à vos vœux.

Nous avons beaucoup de projets, mais tout en nous montrant diligents, il ne nous faut être ni timorés, ni téméraires. Nous ne pouvons agir d'ailleurs que dans la

mesure de nos ressources financières. Ayons donc un budget sain, bien équilibré, bien alimenté en recettes et, sur ce point, nous ne saurions trop insister auprès de vous tous, mes chers Camarades, pour intéresser à notre Cause, autant que vous le pourrez, et les pouvoirs publics, et l'Administration, et tous ceux qui, dans le commerce, la banque et l'industrie, sont susceptibles de nous aider moralement et pécuniairement en se souvenant de l'excellence du recrutement que leur assurent, pour leur personnel, les cours du C. N. A. M.

Nous n'en sommes qu'au premier élan, mais cet élan va bientôt s'accélérer avec le concours actif de tous et, nous en sommes persuadés, avec l'aide même de nos Professeurs, de M. le Directeur et du Conseil d'administration du Conservatoire National des Arts et Métiers, qui n'ont cessé de nous témoigner leur affectueuse sympathie et qui ont applaudi, pour leur part, en toute sincérité, à notre Union.

Que leur bienveillant appui soit pour nous un précieux encouragement et, puisque l'agréable occasion nous en est offerte, renouvelons-leur ici l'expression de notre respectueuse gratitude.

Nous ne doutons pas qu'avec la persévérante collaboration des uns et des autres, nous ne puissions atteindre en quelques années au plein essor auquel nous donnons droit de prétendre l'effectif même des auditeurs qui se pressent quotidiennement dans les amphithéâtres du C. N. A. M.

Tel est, en tout cas, notre vœu le plus fervent et, dans une constante communion de pensée avec vous, nous nous appliquerons à sa réalisation.

Soyez sûrs, mes chers Camarades, de trouver toujours à notre Association le plus cordial accueil et croyez à notre amical et bien sincère dévouement.

Le Président,
M. M. FLEURY.

COMPTES RENDUS DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DU 13 AVRIL 1928

I. — Société des Ingénieurs et Techniciens C. A. M.

L'Assemblée générale extraordinaire relative à la fusion éventuelle de la Société avec la Société des Anciens Elèves C. A. M. est ouverte à 20 heures, sous la présidence de M. Eon, qui donne la parole à divers orateurs.

A 22 heures, on procède au vote secret, par bulletin sous double enveloppe.

La fusion est adoptée par 46 voix contre 41 et un bulletin blanc.

Il est ensuite procédé à l'élection des neuf membres de la Société des Ingénieurs qui devront faire partie, pendant

deux ans, du Comité de la Société Nouvelle des Anciens Elèves et Ingénieurs.

Votants : 77. Bulletins nuls : 11.

Sont élus :

MM. Eon	76 voix
Eck	75 —
Delafosse ...	73 —
Barbas	73 —
Collet	73 —
Boes	71 —
Tourneur	71 —
Perot	70 —
Ballin	69 —

Ont obtenu :

MM. Minot	62 voix
Cornille	62 —
Lemelle	61 —
Loiseau	58 —
Cazaud	56 —
Bugat-Pujol .	1 —

La séance est levée à 23 h. 30.

Le Président,
EON.

Le Secrétaire,
CAZAUD.

II. — Société des Anciens Elèves

L'Assemblée est ouverte à 20 h. 30, sous la présidence de M. FLEURY, Président de la Société.

Le rapport moral présenté par le Secrétaire général est adopté à l'unanimité des 42 membres présents.

De même le rapport financier présenté par le Trésorier est approuvé par la Commission des Comptes.

La modification des statuts est ensuite adoptée à l'unanimité par 60 voix (42 présents et 18 pouvoirs), ainsi que la fusion avec la Société des Ingénieurs C. A. M.

Enfin les élections donnent les résultats ci-après :

Votants : 60 (42 présents et 18 bulletins).

Sont élus membres du Comité :

MM. Fleury	59 voix
Le Chevallier	56 —
Richard	51 —
Sadorge	50 —
Noyère	49 —
Ravet	46 —
Thevenon ...	35 —
Dautel	34 —
Deuilly	31 —

Sont nommés membres suppléants :

MM. Larue	29 voix
Schirch	22 —
Tellier	21 —
Regnier	19 —
Peron	18 —
Lazard	17 —

La séance est levée à 22 heures.

Le Président,
FLEURY.

Le Secrétaire Général,
H. RICHARD.

La déclaration de constitution de la nouvelle Société a été faite à la Préfecture de Police. L'insertion d'un extrait de cette déclaration a paru dans le « Journal Officiel » du 6 janvier 1929.

FONCTIONNEMENT de la SOCIÉTÉ

I. — Comptes rendus des réunions du Comité de la Société des Anciens Elèves et Ingénieurs C. A. M.

La séance est ouverte à 21 heures, sous la présidence de Mlle LE CHEVALLIER.

Chacune des délégations des deux sociétés constituant les donne la liste de ses membres qui sont tous présents. Le Comité est alors ainsi constitué :

Ingénieurs C. A. M.

MM. Eon
Perot
Delafosse
Tourneur
Barbas
• Ballin
Boes
Eck
Collet

Anciens Elèves C. A. M.

M. Fleury
Mlle Le Chevallier
MM. Deuilly
Ravet
Sadorge
Dautel
Noyère
Thevenon
Richard

L'ordre du jour du Comité étant l'élection du bureau, un échange général de vues a lieu.

En résumé, il est décidé de répartir les postes doubles à égalité entre les deux anciennes sociétés et de voter pour la présidence, à laquelle sont candidats, les deux présidents sortants, MM. FLEURY et EON. Un premier vote a lieu qui donne :

FLEURY, 8 voix ; EON, 8 voix.

Devant ce résultat, et en dehors des candidats, un échange de vues a lieu entre les membres du Comité et, à l'unanimité, il est décidé que MM. FLEURY et EON seront présidents, chacun pendant un an, du Comité de fusion.

— M. FLEURY de mai 1928 à mai 1929.

— M. EON de mai 1929 à mai 1930,
et se remplaceront à la première vice-présidence.

— Tous deux seront rééligibles.

Le Bureau est ensuite nommé. Il est ainsi composé pour 1928-29 :

— Président : M. FLEURY.

— Vice-Présidents : M. EON et Mlle LE CHEVALLIER.

— Secrétaire général : M. RICHARD.

— Trésorier : M. BARBAS.

— Secrétaire Général Adjoint : M. TOURNEUR.

— Trésorier Adjoint : M. SADORGE.

La prochaine réunion est fixée au lundi 21 mai.

La séance est levée à 24 heures.

Le Secrétaire Général,
H. RICHARD.

« dans le « Journal Officiel » du
Ministère de l'Instruction Publique
et des Beaux-Arts »

Comité du 21 mai 1928

La séance est ouverte sous la présidence de M. Fleury, à 21 heures.

Le compte rendu du Comité du 25 avril est adopté après qu'un échange de vues relatif aux élections partielles de 1930 ait eu lieu. Cette question est renvoyée au prochain comité pour étude, étant donné la mise en cause des pourparlers de fusion. Les délégués de l'Association des Ingénieurs ayant discuté de la question et ne faisant pas partie du nouveau comité.

M. FLEURY donne lecture de la correspondance.

Le Comité adresse ses condoléances à la famille de notre collègue GODET, décédé, et ses félicitations à notre collègue IMAN à l'occasion de son mariage.

Un échange de vues a lieu sur la nécessité d'aviser les directeurs et professeurs du C. A. M. de la fusion des Sociétés : une visite sera faite à M. GABELLE, les professeurs étant avisés par lettre.

Le Comité décide la nomination de quatre commissions dont les membres sont de suite désignés :

FINANCES. — Perrot, Eon, Collet, Barbas, Ballin, Sadorge, Noyère.

ADMINISTRATION. — Boes, Ravet, Eon, Richard, Noyère, Eck, Tourneur, Mlle Deuilly.

COURS ET CONFERENCES. — Mlle Le Chevallier, Tourneur, Deuilly, Thèvenon, Delafosse, Dautel, Barbas.

Un échange de vues a lieu ensuite sur la nécessité d'un secrétariat administratif. Après explications de M. TOURNEUR, le Comité décide de tenter un essai de six mois en appointant une secrétaire à raison de 300 francs par mois. M. TOURNEUR doit présenter les candidates au Président et au Secrétaire général et prend en outre l'engagement suivant :

M. TOURNEUR prend l'engagement de couvrir le tiers du déficit pouvant résulter de la différence entre le coût de la secrétaire administrative de la Société, aux appointements de 300 francs par mois pendant six mois, et les rentrées d'argent provenant des membres bienfaiteurs nouvellement entrés à la Société, entre le 22 mai et le 21 novembre 1928.

Un échange de vues a lieu sur les fournitures du secrétariat et se termine par un renvoi à la Commission d'administration.

La séance est levée à 11 h. 30.

Le Secrétaire Général,
H. RICHARD.

Comité du 15 juin 1928

La séance est ouverte à 21 heures, sous la présidence de M. FLEURY.

Constatation est faite que le nombre de présents n'atteint pas le quorum prévu aux statuts. Le Président dé-

plore cet état de choses qui empêche le Comité de délibérer valablement et déclare urgent l'adoption du règlement intérieur qui règle les sanctions d'absence au Comité.

Une conversation générale a lieu ensuite entre les membres présents.

Le Trésorier adjoint remet au Président la situation financière de l'Association des E. A. E. C. A. M. au 15 juin.

Le Trésorier est invité à fournir celle des Ingénieurs et Techniciens pour un prochain Comité.

Le Comité adresse ses meilleurs vœux à notre collègue DELAFOSSE à l'occasion de son mariage où notre Président FLEURY a représenté l'Association.

Le Président rend compte de la visite faite par le bureau au Directeur du C. A. M. et insiste sur l'accueil bienveillant de M. GABELLE, qui a promis à la délégation la jouissance d'un local à usage de siège social et son intervention dans la campagne des équivalences réclamées par la Société entre les diplômes du C. A. M. et certains autres pour le concours des administrations publiques.

Le Secrétaire général donne un compte-rendu de la réunion de la Commission d'administration et un échange de vues a lieu sur une formule de Société d'Édition du Bulletin.

La prochaine réunion du Comité est fixée au vendredi 29 juin 1928.

La séance est levée à 23 heures.

Le Secrétaire Général,
H. RICHARD.

Comité du 29 juin 1928

La séance est ouverte à 21 heures, sous la présidence de M. FLEURY.

Le Secrétaire général donne lecture des procès-verbaux du 21 mai et du 15 juin.

21 MAI. — Adopté avec inscription « d'une réserve de M. BARBAS » sur le renvoi de l'étude de l'article 14 à un prochain Comité, renvoi qui est maintenu.

15 JUIN. — Adopté à l'unanimité.

Le Comité adresse ses félicitations à notre collègue GULMANN à l'occasion de la naissance de son fils ; un échange de vues a lieu sur le dépouillement de la correspondance ; il sera statué dès la réponse du C. A. M. sur le local du siège social.

Un échange de vues a lieu ensuite sur la proposition SAUVEUR qui n'a pas été mise à exécution. En conséquence, le Comité annule les engagements de M. TOURNEUR.

Les impressions urgentes seront faites jusqu'à nouvel avis par les soins du Secrétaire général et à la Maison LETOURNEUR, boulevard Beaumarchais.

Une discussion s'engage sur le Bulletin de la Société,

après lecture du compte rendu de la commission adéquate.

La Société des Ingénieurs n'ayant plus de publicité engagée, il sera fait appel aux annonces qui, de part et d'autre, peuvent être reprises. De même M. TOURNEUR accepte de repasser ses contrats à la Société, au prochain Comité ordinaire du 21 septembre.

La situation de caisse donne 2.427 francs net aux Anciens Elèves et 264 fr. 35 aux Ingénieurs, à diminuer des avances faites par M. EON.

M. BARBAS est invité à procéder au recouvrement des cotisations de l'Association des Ingénieurs et à fournir un état de caisse exact à la Commission des finances dans la première quinzaine d'août.

COMITE DU 25 JUILLET 1928

La séance est ouverte à 21 heures, sous la présidence de Fleury. Le procès-verbal de la séance du 29 juin est adopté.

Lecture est donnée de la lettre de la direction du C.C.H.M. accordant à la demande de la société l'admission sans examen des diplômes du C.C.H.M. au cours de technique sanitaire.

D'autre part, la direction avise notre Président qu'un local est mis partiellement à notre disposition et demande que la Société fixe l'Administration sur les moments d'occupation désirés.

Le Comité décide de retenir la salle le mardi et le jeudi de 8 heures à 10 h. 1/2.

Le Comité adresse ensuite ses remerciements à notre collègue KASAKOF, qui a fait don à notre bibliothèque de son dernier ouvrage sur l'organisation scientifique des usines.

Le Comité prie son Président de convoquer le Conseil dès qu'il le jugera utile en fin de vacances.

La séance est levée à 23 heures.

Le Secrétaire Général:
H. RICHARD.

COMITÉ DU 3 OCTOBRE 1928

La séance est ouverte à 21 heures, sous la présidence de M. Fleury.

Le procès-verbal de la séance du 25 juillet est adopté.

Lecture est faite de la correspondance.

Le Comité adresse ses félicitations et ses meilleurs vœux de bonheur à notre collègue TOURNEUR à l'occasion de son mariage. Le Comité décide ensuite d'inviter certaines personnalités aux dîners mensuels.

Un compte rendu de l'excursion en Beauvaisis est donné.

Les permanences au C.A.M., à la demande de l'administration, sont ramenées au mardi et vendredi de 8 h. à 10 h.

Le rapport de la Commission des finances, réunie le 2 octobre (MM. EON, BALLIN, BARBAS) est lu au Conseil; il provoque les protestations de MM. FLEURY, DAUTEL, RICHARD et une discussion générale s'engage. Le Président FLEURY estime que les statuts ne peuvent être déposés à la Préfecture de Police avant que la question CAISSE des deux associations n'ait été définitivement réglée. La fusion comporte, en effet, la présentation par chacune des anciennes associations d'une situation financière nette qui sera produite par l'une et l'autre Société.

Un échange de vues sur le paiement des cotisations supplémentaires par les membres de l'Association des Elèves et Anciens Elèves se termine par le rejet de la proposition.

Le Comité décide que les situations financières des deux sociétés seront fournies à la date du 13 avril avec indication de l'état fin octobre et affirmation de n'être ni débitrice, ni liée par aucun engagement.

Pour le bulletin, il est décidé que le mercredi 10 courant une réunion de la Commission aura lieu à 2 h. 30 au C.A.M. afin de régler la prochaine fonction d'un bulletin.

La séance est levée à 24 heures.

Le Secrétaire Général:
H. RICHARD.

COMITE DU 31 OCTOBRE 1928.

La séance est ouverte à 9 h. 30, sous la présidence de M. FLEURY.

Un échange de vues a lieu sur la situation financière, à laquelle prennent part MM. EON, FLEURY, RICHARD, NOYERE; en conclusion, il est adopté par 8 voix contre 5 et une abstention, qu'au prochain Comité, chaque délégation des Anciennes Sociétés remettra pour être déposée aux Archives, une attestation ainsi conçue :

« Les représentants signataires de la présente déclarent
« qu'au 13 avril 1928 les comptes approuvés par l'Assemblée Générale de cette date laissaient un actif espèce
« disponible en caisse de Frs: net de tout
« passif et de tout engagement.

« Paris, le 12 décembre 1928.

« Lu et Approuvé.

« Pour la Société des A.El. C.A.M.

RICHARD, FLEURY, BALLIN.

Pour la Société des Ing. C.A.M. »

Un échange de vues a lieu au sujet de la déclaration à la Préfecture de Police à laquelle prennent part : MM. EON,

En résumé, il est décidé que M. FLEURY demandera des renseignements complémentaires aux services intéressés et les communiquera au prochain Comité.

Le Comité examine, à la demande de la Commission des réunions, la question du banquet.

La date du 9 décembre proposée est repoussée et le

deuxième samedi de février choisi, le banquet aura lieu au restaurant VIANEY à trente francs par personne. Le Comité décide de pressentir, pour la présidence du Banquet MM. PAINLEVE ET CITROEN.

La Commission donnera au prochain Comité un ordre de grandeur de la dépense incombant à la Société pour le banquet.

La question du bulletin est ensuite examinée. Le texte administratif est remis par le Secrétaire Général à M. EON, à qui le Comité fait confiance pour la parution rapide du bulletin. Ce bulletin paraîtra avec de la publicité recouvrable et la dépense prévue par M. EON pour cette parution, et que le Conseil autorise, est au maximum de MILLE DEUX CENTS FRANCS.

Enfin, un échange de vues a lieu sur l'impression des statuts. Des renseignements seront fournis au prochain Comité.

La séance est levée à 23 heures 30.

Le Secrétaire Général:
H. RICHARD.

II. — Permanence.

La permanence fonctionne régulièrement le mardi soir, de 20 heures à 22 heures, au Conservatoire, salle I.

Nous engageons vivement tous les Elèves à venir, avant ou entre leurs cours, y demander des renseignements.

III. — Banquet Annuel.

Avis important. — Nous avons le plaisir de vous rappeler que le Banquet annuel de notre Association aura lieu le dimanche 10 février 1929, à 19 h. 30, au Restaurant Vianey, 98, quai de la Rapée, sous la présidence effective de M. Painlevé, Ministre de la Guerre, Président du Conseil d'Administration du Conservatoire, assisté de M. le Directeur et des Professeurs du Conservatoire.

Nous sommes persuadés que vous tiendrez à y assister avec votre famille et vos amis. Toutefois, pour nous permettre d'organiser plus facilement cette cérémonie, nous vous prions d'adresser le plus tôt possible votre adhésion écrite à Mlle Le Chevalier, Vice-Présidente, 49, rue du Four (6^e Arr.).

Prix du Banquet : 33 fr. par personne.

Tenue de ville.

Métro: Gare de Lyon ou Austerlitz.

IV. — Dîner Mensuel du 11.

Un dîner amical a lieu le 11 de chaque mois, à 19 heures, au Café des Négociants, 42, rue du Louvre.

Tous les Elèves et Anciens Elèves y sont cordialement invités; ils peuvent, du reste, n'assister qu'au début ou à la fin de cette réunion.

Exceptionnellement, quand le 11 est un dimanche, le dîner est reporté au lendemain, lundi 12.

Exceptionnellement aussi, le dîner du 11 février 1929 n'aura pas lieu, à cause du Banquet du 10 février.

V. — Le Service des Offres et Demandes d'Emplois fonctionne comme par le passé. Pour renseignements, s'adresser à M. Eon, 292, rue Saint-Martin, à Mlle Le Chevalier, 49, rue du Four, ou à M. Richard, Secrétaire Général, 8, rue Leneveux (14^e).

CONFÉRENCES PUBLIQUES du DIMANCHE

avec Projections et Vues cinématographiques

Comme les années précédentes, des Conférences ont lieu au Conservatoire le dimanche, à 14 h. 1/2.

Les prochaines conférences auront lieu aux dates suivantes:

- 27 JANVIER. — Vers une aviation nouvelle: L'autogire et la catapulte de lancement. — M. Henri BOUCHE, Directeur de la Revue « l'Aéronautique ».
- 3 FEVRIER. — Propriétés optiques de l'œil et conditions de la vision distincte. — M. le Docteur H. JOSEPH.
- 10 FEVRIER. — Les assurances sociales en Alsace-Lorraine. — M. Georges RISLER, Président du Conseil d'Administration du Musée social.
- 17 FEVRIER. — L'industrie du film parlant. — M. Léon GAUMONT.
- 24 FEVRIER. — L'outillage des mines de houille. — M. BUCHER, Sous-directeur des mines de Lens.
- 3 MARS. — Un type d'assurance sociale : Le régime des retraites du personnel des chemins de fer. — M. Joseph GIRARD, Secrétaire général de la Compagnie du Chemin de fer du Nord, Professeur à l'Ecole des Sciences politiques.
- 10 MARS. — La construction des voitures automobiles. — M. André CITROEN.
- 17 MARS. — La cinématographie en couleur. — M. Henri CHRETIEN, Maître de Conférences à la Sorbonne, Professeur à l'Institut d'optique.
- 24 MARS. — Schéma de l'organisation rationnelle d'une fabrication. — M. Louis DANTY-LAFRANCE, Maître de conférences à l'Ecole centrale des Arts et Manufactures.

CONFÉRENCES de LÉGISLATION FISCALE

par M. Camille ROSIER

Professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales

les Samedis : 23 Février, 2 Mars, 9 Mars, 16 Mars et 23 Mars

NOUVELLES du CONSERVATOIRE

NECROLOGIE

Nous annonçons avec un très grand regret la mort de deux de nos professeurs les plus aimés: M. le Docteur Pottevin et M. André Job.

M. le Dr Pottevin, professeur d'Hygiène au Conservatoire des Arts et Métiers, Directeur adjoint de l'Office international d'Hygiène publique, est mort à la fin de l'année scolaire. Nommé depuis quelques années seulement professeur au C.A.M., il avait su s'y faire une place importante. Après avoir été Elève à l'Ecole Normale Supérieure, il fut nommé chef de Laboratoire à l'Institut Pasteur; c'est là qu'il fit ses principaux travaux: études de chimie biologique et microbiologique sur le choléra et sur les maladies bactériennes du tube digestif.

Pendant la guerre, il fut chargé de missions prophylactiques, notamment en 1916 auprès de l'armée serbe; puis il présida la Commission de l'Azote et la Commission chargée par le Ministère de la Marine d'étudier les moyens de protection à bord contre les gaz toxiques et les flammes.

M. André Job, professeur de Chimie à la Sorbonne et au Conservatoire des Arts et Métiers, Secrétaire Général de la fondation E. de Rothschild, pour le progrès scientifique, Directeur de l'Institut biológico-physico-chimique, est mort le 16 août dernier, après une longue maladie qu'il a supportée avec un stoïcisme admirable, ne cessant jamais de s'occuper de ses élèves, dirigeant de loin les travaux de ses laboratoires.

Né le 2 avril 1870, à Lunéville, M. A. Job, après avoir été élève à l'Ecole Normale Supérieure, avait successivement enseigné aux Facultés des Sciences de Rennes et de Toulouse; il avait été nommé professeur au C.A.M. en 1908. Son enseignement a laissé dans l'esprit de ses élèves un souvenir ineffaçable. M. A. Job, qui a été un des plus grands chimistes de notre époque, et dont les travaux sur le mécanisme des réactions, sur ce qu'il appelait la mobilité chimique, resteront classiques, savait se mettre à la portée de cet auditoire du C.A.M. qu'il appréciait et aimait tant.

Il avait réussi, après plusieurs années de démarches, et grâce à l'appui de Monsieur le Directeur du C.A.M., à faire créer des travaux pratiques de Chimie Générale, les seuls qui existent à Paris dans un établissement ouvert à tous. On sait le rôle éminent que M. Job a joué, pendant la Guerre comme Conseiller chimique du Ministère de la Guerre.

Les anciens élèves et élèves du C.A.M. lui doivent une reconnaissance profonde; il était de ces hommes avec lesquels on ne passe jamais un moment sans avoir appris quelque chose et sans avoir le désir d'apprendre davantage. Nous adressons à sa famille, à sa fille, à son gendre, M. Emschwiler, chef de travaux de chimie au C.A.M., nos condoléances respectueuses et émues.

BULLETIN TECHNIQUE

OUVERTURE d'un LABORATOIRE et d'un MAGASIN INDUSTRIEL

.....

La Société du Gaz de Paris informe sa Clientèle industrielle qu'elle a ouvert **44, Rue Amelot (XI^e)**, un Magasin d'Appareils de Chauffage industriel et un Laboratoire d'essais.

Cet Etablissement est ouvert tous les jours non fériés, de 9 heures à 12 heures et de 2 heures à 6 heures.

Il contient une Exposition permanente des Types les plus modernes de Brûleurs, Fers à souder, Chalumeaux, Etuves, Tables à braser, Fours de trempe, de revenu, de recuit, de cémentation, Chaudières à eau chaude et à vapeur, Etuves-Fours pour le travail du verre et de la céramique, etc.

L'entrée est absolument libre et gratuite.

Messieurs les Industriels qui se trouvent en présence d'un problème de chauffage nouveau, ou difficile à résoudre, ont intérêt à utiliser les renseignements susceptibles de leur être fournis dans ce Magasin, ou à s'adresser directement au *Service de Vulgarisation des Applications du Gaz*, 6, Rue Condorcet; ils peuvent même demander qu'il soit procédé à des essais au Laboratoire sur le matériel qu'ils ont l'intention de créer ou de mettre au point.

Ces essais seront exécutés à titre absolument gracieux, les matières premières à traiter et les frais de transport au Laboratoire des appareils, s'il y a lieu, sont seuls à la charge du Client.



MICROPROJECTEUR UNIVERSEL

Appareil à projeter, photographier ou dessiner les images de tous objets obtenues au moyen du microscope construit par la Sté Française des Instruments d'Optique.

Cet appareil se distingue par son extrême simplicité, son emploi très commode et la diversité de ses applications. Il permet d'effectuer à lui seul la projection, le dessin et la photographie d'objets transparents, diffusants ou réfléchissants; il est, de ce fait, extrêmement économique et pratique. Il ne nécessite pas d'apprentissage spécial, car le micrographe qui l'utilise emploie le microscope dont il se sert habituellement.

Son emploi se répand de plus en plus dans l'industrie, et parmi les applications industrielles on peut citer son utilisation en métallographie; il peut rendre les mêmes services qu'un grand banc métallographique et se trouve être beaucoup plus simple et meilleur marché que ce dernier type d'instrument spécial.

En voici la description:

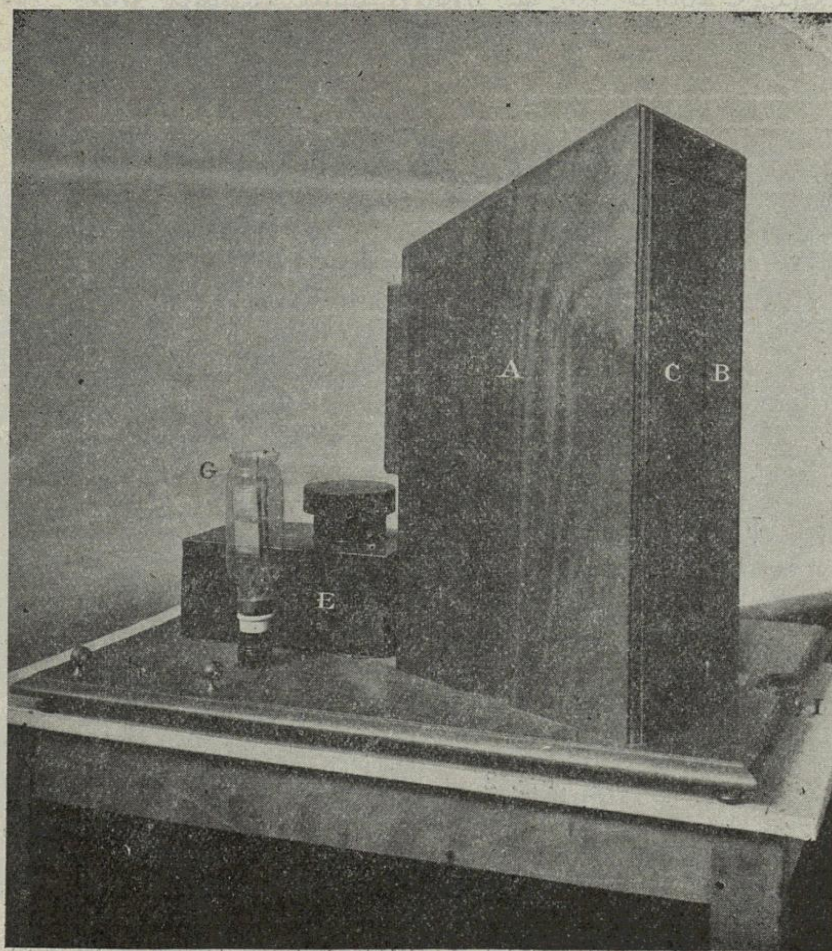
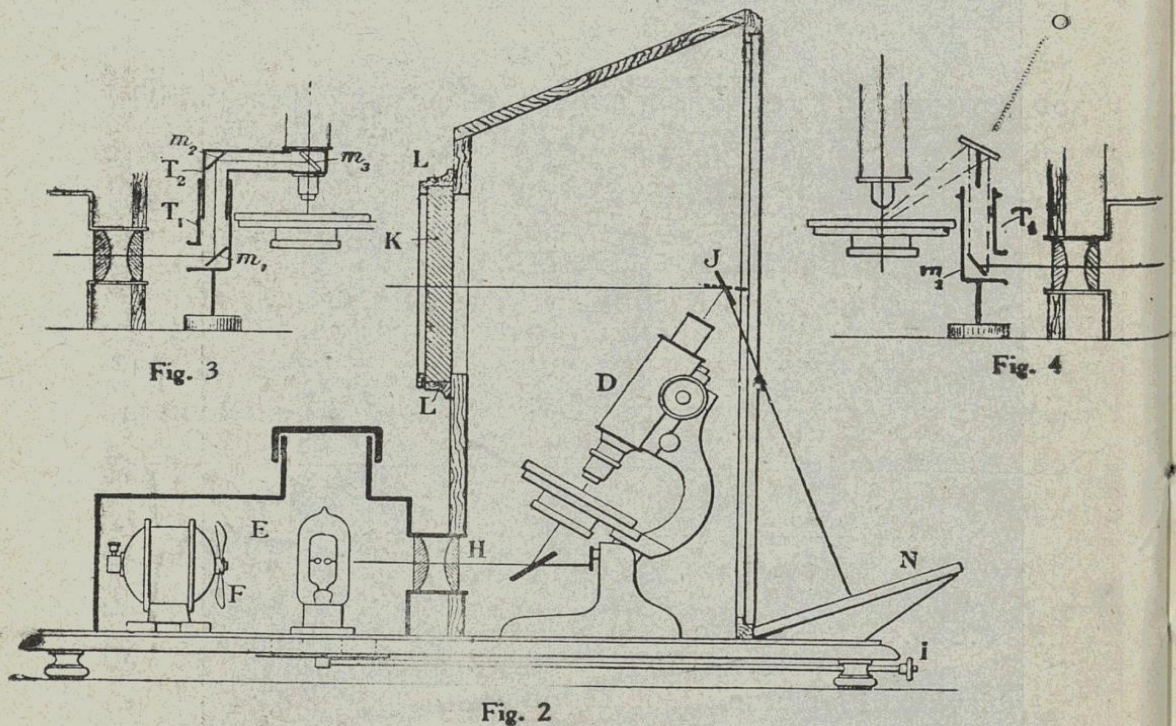


Fig. 1

Un coffret A (fig. 1), s'ouvrant par une porte à deux volets B et C, reçoit un microscope quelconque D (fig. 2). Le fond du coffret est muni d'une ouverture à la hauteur du miroir du microscope, de manière à laisser pénétrer le faisceau lumineux provenant d'une puissante lanterne E, refroidie par un ventilateur F. La lanterne de l'appareil figuré ici est pourvue d'une lampe Philips à arc de tungstène choisie pour les dimensions réduites de sa partie incandescente G (fig. 1) est la résistance de cette lampe. La partie incandescente est amenée au foyer du condensateur H au moyen de la tirette I qui fait déplacer le socle de la lampe, porté par une glissière suivant une direction parallèle à l'axe optique de ce condensateur; des vis de réglage convenablement disposées servent à amener le centre de la partie incandescente à la hauteur voulue. Le faisceau lumineux sortant de l'oculaire du microscope est renvoyé par un petit miroir mobile J, fixé au tube porte-oculaire, vers l'écran blanc K amené en place dans le fond du coffret au moyen de glissières L; on met au point sur cet écran l'image de la préparation en agissant comme à l'ordinaire, d'abord sur le mouvement rapide, puis sur le mouvement lent du microscope.



L'appareil peut être utilisé en plein jour, car, d'une part, la lumière diffusée provenant du système éclairant est arrêtée par un voile M (fig. 5) permettant le libre accès aux organes de réglage du microscope, et, d'autre part, les volets B et C empêchent un éclairage trop intense de l'écran

par la lumière de la salle où l'on opère.

Pour photographier l'image projetée, l'appareil est établi de manière à permettre le remplacement pur et simple de l'écran par un châssis photographique qui amène une émulsion sensible exactement dans le plan de cet écran. Le châssis est disposé pour recevoir des plaques autochromes. Les portes étant fermées, le coffret réalise une chambre noire parfaitement étanche. Un obturateur donnant à volonté la pose ou l'instantané est fixé sur la monture du condensateur; il est commandé au moyen d'un bowden.

Le temps de pose est déterminé au moyen d'un posemètre spécial qui se place sur l'oculaire du microscope; les essais de temps de pose, habituellement très longs et susceptibles d'éloigner le micrographe de cet auxiliaire précieux qu'est la microphotographie, sont ainsi évités.

La photographie des corps opaques, et en particulier la métallographie (corps réfléchissants) sont rendues possibles par l'adjonction d'un dispositif éclairant amovible (représenté schématiquement par la figure 3), constitué par deux parties tubulaires T1, T2 coulissant l'une dans l'autre, et à l'intérieur desquelles le faisceau éclairant est convenablement dirigé par des réflexions successives.

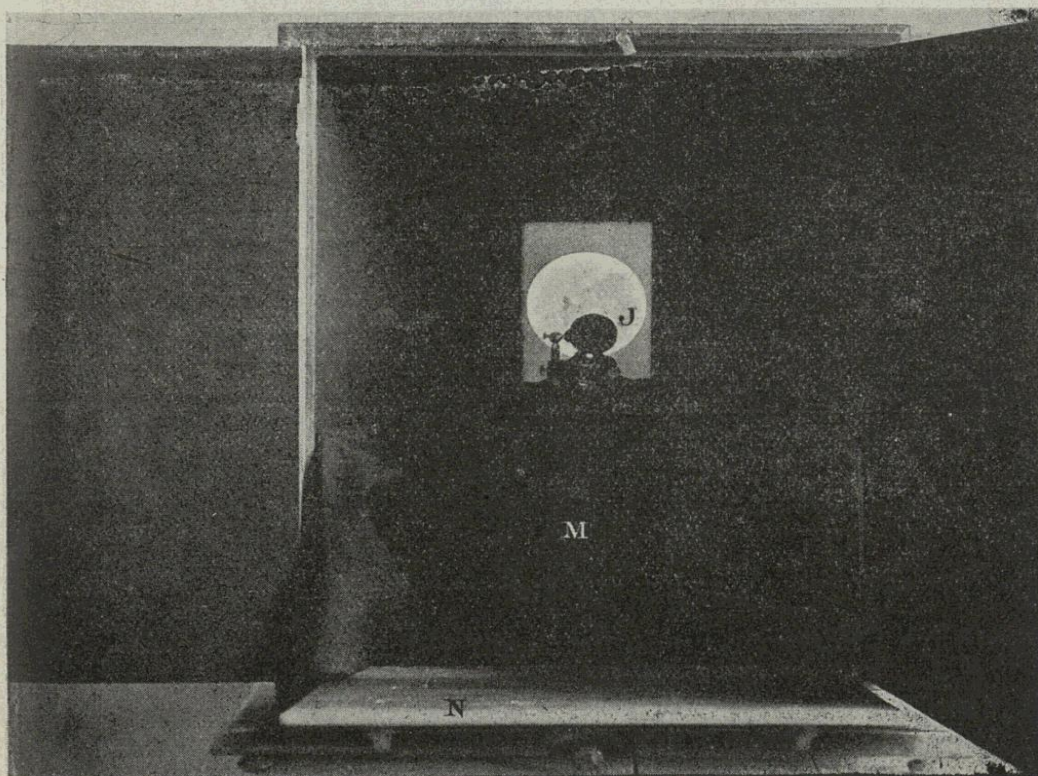


Fig. 5

La partie T1, fixe, comporte un miroir m1 qui renvoie verticalement la lumière provenant du condensateur. La partie T2, mobile verticalement, se fixe au tube du microscope à la place du revolver et suit les mouvements de mise au point; elle porte un miroir m2, qui renvoie horizontalement le faisceau éclairant et une glace sans tain à faces parallèles m3 qui réfléchit ce faisceau vers l'objet à travers l'objectif sans gêner la formation de l'image objective. Lorsqu'il s'agit de corps opaques diffusants, le tube T2 est remplacé par une pièce articulée portant un miroir O (fig. 4) que l'on oriente convenablement afin d'envoyer le faisceau éclairant sous une inclinaison convenable sur l'objet étudié.

Pour dessiner l'image projetée, on munit le socle du coffret d'une planchette spéciale N, inclinée convenablement, et qui reçoit le papier à dessiner. L'image est projetée sur ce papier par orientation convenable du miroir J et son calquage s'effectue alors dans d'excellentes conditions de commodité.

On voit que l'emploi de cet appareil n'a pour manœuvres spéciales que le placement convenable du microscope dans le coffret, afin que son miroir éclairant reçoive le faisceau de la lanterne, et l'orientation du petit miroir situé au-dessus de l'oculaire, pour envoyer l'image soit sur l'écran soit sur la planchette. Les autres réglages s'effectuent comme dans les conditions ordinaires, avec cette différence qu'on observe l'image sur un écran au lieu de l'observer à travers l'oculaire.

Le microscope peut être utilisé en observation courante en restant en place dans l'appareil. Le micrographe, s'il se trouve fatigué par l'observation monoculaire, a ainsi l'avantage de pouvoir se reposer en continuant l'examen sur images projetées, et il peut photographier ou dessiner chaque sujet intéressant, cela par des manœuvres simples ne l'obligeant même pas à quitter sa chaise.

Pour la Société Française d'Optique:
LEMELLE, 1, rue Malus, Paris (5°).

BULLETIN D'ADHESION au BANQUET

Je soussigné

désire participer au Banquet du Dimanche 10 Février, à

19 h. 30, au Restaurant Vianey, avec personnes.

Ci-joint la somme de 33 francs par personne.

Signature et adresse :

Pour ses qualités vous avez intérêt à utiliser le

ZINC

pour le bâtiment où il est indispensable, dans
l'industrie, en métal pur ou sous forme d'alliage.

Mieux que la plupart des métaux, il se laisse
estamper, emboutir, mouler

(même sous pression)

Pour tous renseignements adressez-vous à la

COMPAGNIE ROYALE ASTURIENNE DES MINES

1, Rue du Cirque - PARIS (8^e)

Téléphone : ÉLYSÉES 51-37 — 51-38

qui fabrique et vend le

ZINC

PRODUITS RÉFRACTAIRES

ÉTABLISSEMENTS

F. LABESSE

Société Anonyme — Capital : 7.000.000 Francs

Production Annuelle : 100.000 Tonnes

Briques pour Hauts-Fourneaux, Fours à réchauffer, à puddler,
pour cubilots de fonderies.

Briques silice pour fours Siémens, Briques Dinas, teinte jaune,
pour très hautes températures, Briques de magnésie,

Briques pour fours à chaux, produits chimiques, salines, etc.

Briques vitrifiées pour dallages, coulis réfractaires,

Briques de source pour coulées d'aciers, virolles,
tampons, sièges, etc.

CARRIÈRE de TERRE RÉFRACTAIRE
à SÉZANNE (Marne) et à UZÈS (Gard)

Siège Social et Commercial :

60, Rue Saint-Lazare -:- PARIS

Téléph. : TRUDAINE 17-76 -:- Inter. 119 TRUDAINE

Registre du Commerce Seine N° 193 166

USINES A

LORETTE (Loire), Téléph. 176 Saint-Chamond

LIVERDUN (Meurthe-et-Moselle), Téléph. 12 Frouard

SÉZANNE (Marne), Téléph. 28 -:- UZÈS (Gard), Téléph. 17

HAGONDANGE (Lorraine), Téléph. 5 Hombourg (Sarre).

BRANDT ET FOUILLERET

construisent dans leurs 6 usines spécialisées
TOUT L'APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE

haute et basse tensions

L'APPAREILLAGE AUTOMATIQUE

Relais, contacteurs, démarreurs, régulateurs

L'APPAREILLAGE BLINDÉ

Coffrets de manœuvre et contrôleurs

L'APPAREILLAGE MAGNÉTIQUE

Electro-aimants pour freinage, levage, triage, embrayage

LES MACHINES ÉLECTRIQUES À SOUDER

Soudure automatique de tous métaux pour toutes applications

"L'ÉCLAIRAGE RATIONNEL"

Réflecteurs, Diffuseurs, Projecteurs

LES APPAREILS MÉNAGERS "DOG"

Les meilleurs serviteurs de la Maison

23, RUE CAVENDISH -:- PARIS (19^e)

TÉLÉPHONE

NORD 24-71, 84-60, 24-36 INTER: NORD 48

Entreprises Générales d'Électricité

R. BALLIN

Ingénieur-Électricien

Membre de la Société

15, Rue de la Quintinie -:- PARIS (15^e)

Téléph. : Vaugirard 22-61

Conditions spéciales aux sociétaires C. A. M.

Haute et Basse Tension -- Stations Centrales
Postes de Transformation -- Transports de Force

Éclairage -:- Chauffage -:- Téléphone -:- Sonneries

Tous travaux pour Immeubles, Hôtels, Banques
Châteaux, Usines -:- Entretien à forfait

CHAINES MARCEL SEBIN

79, Rue d'Angoulême - PARIS (XI^e)

Tél. Roquette 38-93
20-63

R. C. Seine N° 54387

Adresse Télégraphique
GALSEBIN-PARIS

CHAINES DE CAMIONS ET TOUTES TRANSMISSIONS INDUSTRIELLES



CHAINES GALLE VAUCANSON TUBULAIRES

APPLICATIONS

Transporteurs - Élévateurs
Ponts roulant
Monte-charges
Bancs à étirer
Industries textiles - Travaux publics
Mines - Sucrieries
etc., etc.

CHAINES & ROUES DENTÉES

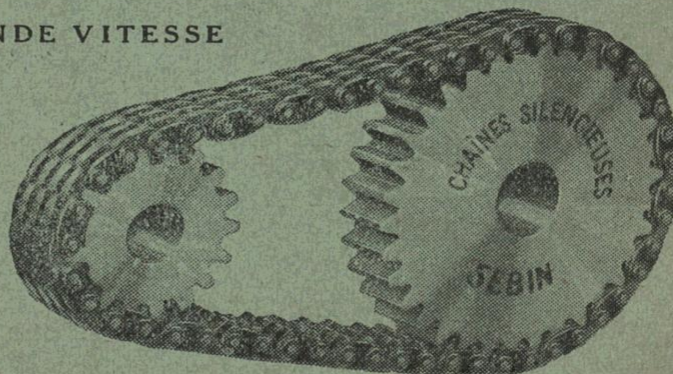
répondant aux applications dans toutes les industries

CHAINES A GRANDE VITESSE

SILENCIEUSE SEBIN

(Brevet Morse)

Articulations pivotantes



Imp. Graphica, 24, Rue de Bondy, Paris (X^e)